

2ème année de Licence - Mention « Droit »
Tronc commun « Droit et science politique » - Agen
Enseignements et contrôle des connaissances : 2024-2028

Version du 20/03/2024

		Volume horaire de l'année (h) :				Entre	462,50
						Et	480,50
Premier semestre		Volume horaire du semestre :				Entre	235,00
						Et	244,00
						ECTS :	30
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
Bloc de Connaissances et compétences fondamentales							
UE obligatoires							
Droit civil	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h
Droit civil étranger (cours pouvant être dispensé en anglais)		7,00		10	1	écrit	30mn
Droit administratif	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h
Droit pénal	7,50	35,00	10	30	4	écrit	3h
Bloc de Connaissances et compétences complémentaires							
UE obligatoires							
Droit des biens		31,50		20	2	oral ou écrit	1h si écrit
Institutions internationales		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit
UE optionnelles : 1 UE à choisir parmi les 2 suivantes :							
Histoire du droit des obligations		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit
Science politique		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit
Bloc de Connaissances et compétences transverses							
UE obligatoire							
Maîtrise des ressources documentaires (enseignements dispensés pour partie en ligne et pour partie en présentiel)			10		1		
UE optionnelles : 1 UE à choisir parmi les 5 suivantes							
Langues vivantes (anglais ou espagnol) - La même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 -	15,00		20		2		
Culture générale	21,00		20		2	contrôle continu annuel	
Projet rhétorique et éloquence (sur candidature)	21,00		20		2		
Sociologie du droit (en distanciel)		21,00		20	2	écrit ou oral	1h si écrit
Sport*	18,00		20		2	épreuve annuelle	
Engagement étudiant**	12,00		10		1		
UE facultatives***							
Stage				10	1		
Anglais (autoformation en ligne)		10,00			1		
Projet interculturel (sur candidature)****			50%	50%	3	oral	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :				Entre	227,50
						Et	236,50
						ECTS :	30
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée
Bloc de Connaissances et compétences fondamentales							
UE obligatoires							
Droit civil	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h
Droit administratif	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h
Droit administratif étranger (cours pouvant être dispensé en anglais)		7,00		10	1	écrit	30mn
UE Droit de l'Union européenne	7,50	35,00	10	30	4	écrit	3h
Bloc de Connaissances et compétences complémentaires							
UE obligatoires							
Régime général de l'obligation		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit
Droits constitutionnels européens		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit
UE optionnelles : 1 UE à choisir parmi les 2 suivantes :							
Histoire de l'administration		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit
Philosophie du droit		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit
Bloc de Connaissances et compétences transverses							
UE obligatoire							
Projet professionnel	3,00		10		1		
UE optionnelles : 1 UE à choisir parmi les 5 suivantes							
Langues vivantes (anglais ou espagnol) - La même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 -	15,00		20		2		
Culture générale	21,00		20		2	contrôle continu annuel	
Projet rhétorique et éloquence (sur candidature)	21,00		20		2		
Economie européenne		17,50		20	2	écrit ou oral	1h si écrit
Sport*	18,00		20		2	épreuve annuelle	
Engagement étudiant**	12,00		10		1		
UE facultatives***							
Stage				10	1		
Anglais (autoformation en ligne)		10,00			1		
Total de l'année	600	Capitalisation à partir de		300	points		

* Le sport doit être suivi dès le semestre 1 mais ne sera évalué qu'au semestre 2

** Candidature au premier semestre et évaluation annuelle

*** Les notes et les résultats des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention de l'année et du diplôme. Ils figureront sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

**** L'UE s'adresse aux étudiants souhaitant partir en mobilité.

Les enseignements indiqués en jaune font l'objet d'une évaluation annuelle, prévue à l'issue des enseignements du semestre 2.